

Rénov'actions42

Le service public gratuit de la rénovation



Rénov'actions42 accompagne gratuitement les propriétaires d'un logement individuel ou collectif dans leurs travaux de rénovation énergétique. L'ensemble des collectivités ligériennes se sont associées avec les professionnels du bâtiment et les banques pour mettre en place ce dispositif.

Accompagner les particuliers à monter leur projet de rénovation pour améliorer leur confort, valoriser leur patrimoine et par là même économiser de l'énergie, tel est l'objectif du guichet unique Rénov'actions42.

Ainsi, les propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs de logements individuels et collectifs, peuvent être guidés gratuitement dans leur projet de rénovation énergétique par les conseillers qui les aiguilleront vers des travaux en cohérence avec les caractéristiques de leur habitation.

Comment bénéficier du service public gratuit ?

Il suffit de se rendre dans l'une des Maison de l'Habitat et du Logement situées à Roanne, Saint-Etienne et Montbrison, ou de se rendre dans l'une des permanences délocalisées sur l'ensemble du département.

Au premier rendez-vous, un conseiller écoute les attentes du particulier et établit avec lui une évaluation thermique du logement en ciblant les actions à conduire en priorité pour améliorer le classement énergétique du logement. Par la suite, le conseiller oriente le propriétaire vers les professionnels référencés par Rénov'actions42.

Le conseiller poursuit son accompagnement sur le plan financement en mettant en exergue les dispositifs d'aides publiques les plus pertinents par rapport à la situation et aux travaux désirés : éco-prêt à taux zéro, certificats d'économie d'énergie, crédits d'impôts, subventions forfaitaires, etc. Les banques partenaires de l'opération pourront compléter le plan de financement.

La mission du conseiller ne s'arrête pas là où commencent les travaux... Il reste un soutien pour le propriétaire durant le chantier et peut dresser le bilan des économies réelles après travaux.

CONGRÈS
des PARCS
2018
10 | 11 octobre

Relations urbain — rural,
les Parcs explorent
de nouveaux horizons

Contact

Plus d'informations
sur le dispositif
et les permanences :
www.renovactions42.org
Tél. 04 77 41 41 25

Les collectivités de la Loire se sont associées
aux professionnels du bâtiment et aux banques
pour créer un service public destiné à accompagner
les propriétaires qui veulent améliorer
la performance énergétique de leur logement.